

**CONCOURS JEUNES TALENTS SUD**  
**Samedi 1er février 2020**  
**Lieu: Espace Culturel Victor Hugo**  
**Rue Antoine Paulin Jubert, 83480 Puget-sur-Argens**

**Règlement:**

L'année 2020 est la 6ème édition du concours.

Le Concours de danse Jeunes Talents Sud a été créé afin de permettre la rencontre d'élèves d'associations ou d'écoles de dans dans un esprit d'émulation, d'échanges et de convivialité autour d'un dénominateur commun: le plaisir de danser. Le jury est composé de professionnels dont le but est d'aider et d'encourager les danseurs amateurs à progresser.

**Conditions de participation:**

Le concours est ouvert aux amateurs, solos, duos et groupes. Les candidats peuvent se présenter dans plusieurs disciplines.

Seront acceptés les candidats ayant renvoyé la fiche d'inscription dûment remplie avant la date limite: mercredi 1er janvier 2020.

Attention: Il est strictement interdit aux professeurs de danse diplômés d'Etat ainsi qu'aux danseurs professionnels de se présenter à ce concours.

La moyenne des âges des membres d'un duo ou d'un groupe définit le niveau dans lequel ils doivent se présenter. Exemple: 3 élèves ont 11ans, 4 élèves ont 13ans et 2 ont 15ans:  $3 \times 11 + 4 \times 13 + 2 \times 15 = 115/9 = 12,7 = 13$ ans le groupe se retrouve en catégorie jeunes ados.

**Catégories:**

- Groupes + de 3 danseurs
- Duos
- Solos à partir de la catégorie ados

**Catégories d'âge (âge au 1er janvier 2020):**

- Enfants 7/10ans
- Jeunes ados 11/13ans
- Ados 14/16ans
- Jeunes adultes 17/20ans
- Adultes 21 ans et +

**Styles:**

- Classique
- Modern jazz
- Contemporain
- Danses urbaines

### **Musique:**

La musique devra être envoyée par mail en format mp3: [concours.jtv@hotmail.com](mailto:concours.jtv@hotmail.com) ; avec le nom de l'école de danse, solo, duo ou groupe, le titre de la chorégraphie, le style de danse ainsi que la catégorie d'âge avant le 1er janvier 2020. Les temps de passage seront contrôlés. Tous les candidats doivent respecter le temps indiqué pour chaque niveau, figurant dans le présent règlement. Tout dépassement sera pénalisé. Aucune contestation ne sera recevable.

#### **Durée de passage:**

- Solos: 2min maximum
- Duos: 2min maximum
- Groupe: 4min maximum

### **Accessoires:**

Les accessoires sont autorisés et acceptés s'ils ne nuisent en aucun cas à la sécurité des autres personnes présentes lors du concours. Ces derniers devront être mis en place et enlevés par le candidat même. Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires de sécurité sont strictement interdits. Le cas échéant, les organisateurs se réservent le droit d'exclure l'accessoire de la chorégraphie ou de disqualifier le ou les candidats.

### **Barème des notes et prix:**

Encouragements - note de 10 à 12 sur 20  
Médaille de Bronze - note de 13 à 14 sur 20  
Médaille d'Argent - note de 15 sur 20  
Médaille d'Or - note de 16 sur 20  
Médaille d'Or à l'unanimité - note de 17 sur 20  
Médaille d'Or félicitations du jury - note de 18 à 20 sur 20.

Pour chaque remise des prix (1ère: enfants - 2ème: jeunes ados - 3ème: ados - 4ème: jeunes adultes, adultes), sera remis en plus des prix, deux récompenses supplémentaires: le grand prix du jury (meilleure note) et le coup de cœur du jury, tous styles confondus.

### **Frais d'inscription:**

En aucun cas les frais d'inscription ne seront remboursés, sauf annulation du concours.

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu. Les inscriptions sont à envoyer avant la date limite du **mercredi 1er janvier 2020**.

#### **Inscriptions:**

- Solos: 25€
- Duos: 30€ (15€ par danseur)
- Groupes: 10€ par danseur et par chorégraphie

Le concours se réserve le droit de refuser des candidats avant la date limite de clôture des inscriptions si un niveau est complet.

Envoyer avant le mercredi 1er janvier 2020 à l'adresse suivant:

STUDIO 3

724 route de Fréjus 83490 le Muy

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Un chèque (correspondant aux frais d'inscription) à l'ordre de :  
« *STUDIO 3* »
- Une photocopie de la pièce d'identité ou du livret de famille de chaque élève
- Une photocopie de la pièce d'identité du professeur

Les justificatifs d'identité serviront à créer des pass d'accès pour les élèves et les professeurs.

L'inscription au concours implique l'acceptation de ce règlement.

Le non respect de celui-ci pourra entraîner la disqualification du candidat individuel, duo ou groupe.

#### **Convocations:**

Les horaires d'arrivée et de passage de chaque candidat seront communiqués quelques jours avant le concours par mail.

Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que les dirigeants de la salle déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice corporel ou matériel quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs et le public.

#### **Dimensions de la scène :**

- 10m (largeur) x 7,5m (profondeur)
- Fond noir
- Coulisses à cour et à jardin
- les chorégraphies sont présentées plein feu

#### **Photos:**

Les photographies prises lors du concours seront disponible sur le site: <http://www.palomabarret.fr>

#### **Informations générales**

Les candidats devront se présenter à l'accueil avec leur professeur afin qu'on puisse leur remettre leur pass. Il n'y aura pas de prise de plateau.

Nous demandons à tous les professeurs de faire respecter une certaine discipline afin d'assurer le bon déroulement de cette journée.

L'accès aux loges et aux coulisses est strictement réservé aux danseurs participants et aux professeurs.

Les chewing-gums sont interdits sur scène.

Merci de laisser les lieux propres.

**Prix d'entrée:**

- Adultes: 10€ la journée
- Enfants de moins de 10 ans: 5€ la journée

Buvette et restauration rapide seront à disposition sur place.